



Convention sur la
diversité biologique

ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011



Réf. : SCBD/BS/WDY/ps/75080

21 février 2011

NOTIFICATION¹

Exemplaires certifiés conformes du texte du Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

Madame/Monsieur,

Le Secrétaire-général des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, a finalisé l'authentification et la préparation d'exemplaires certifiés conformes du **Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques** (Nagoya, 15 octobre 2010) en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Les exemplaires certifiés conformes peuvent maintenant être téléchargés sur le site Web de la Section des traités des Nations Unies au : http://treaties.un.org/doc/Treaties/2010/12/20101215%2005-26%20PM/Ch_27_8_c.pdf.

Les exemplaires seront également bientôt disponibles en format imprimé dans la Section des traités à New York pour être collectés par les Missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sera ouvert à la signature le 7 mars 2011 au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. À cet effet, j'aimerais aussi attirer votre attention sur la notification dépositaire envoyée par les Nations Unies (Numéro de référence : C.N.68.2011.TREATIES-1) à la page Web suivante de la Section des traités : <http://treaties.un.org/doc/source/signature/2011/CN68F.pdf>.

J'aimerais saisir cette opportunité pour encourager toutes les Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques à signer le Protocole additionnel le 7 mars 2011, ou le plus tôt possible par la suite.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

Aux Points focaux nationaux du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (PCPRB)
Points focaux nationaux CDB (où les points focaux PCPRB n'ont toujours pas été désignés)
Organisations pertinentes

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5